

LA DDC SOUTIEN LA CRÉATION DE SYSTÈMES D'EAU POTABLE EN HAÏTI:

«L'EAU POTABLE NE TOMBE PAS DU CIEL !»



Les femmes et les enfants se réunissent au kiosque d'eau de Janen à La Chapelle.

L'accès à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires de base est à la fois un droit de l'homme important et un pilier central de la santé publique. L'épidémie de choléra qui a suivi le tremblement de terre en Haïti nous l'a clairement rappelé. La DDC et l'organisation d'aide au développement HELVETAS Swiss Intercooperation font œuvre de pionniers en mettant sur pied des systèmes d'eau potable autogérés dans les campagnes haïtiennes. D'ici 2015, quelque 36'000 personnes en situation de précarité auront accès à l'eau potable, à des infrastructures sanitaires de base et à des latrines dans les communes de Verrettes, de La Chapelle et de Savanette.

En Haïti, l'eau potable s'achète parfois au kiosque. Comme à Janen, qui a la chance de posséder une maisonnette toute simple dotée de deux robinets. Ces installations font à juste titre la fierté

des habitants de ce quartier de La Chapelle, dans le département de l'Artibonite, puisqu'elles ont été construites par la communauté villageoise elle-même, avec le soutien de la DDC et d'HELVETAS

Swiss Intercooperation, et sont désormais entretenues et exploitées par un comité local. A tour de rôle, un membre de celui-ci est chargé de faire régner l'ordre autour de la distribution d'eau issue du réseau communal. L'horaire d'ouverture des kiosques est connu par tous. La communauté se fait un plaisir de s'y ravitailler en eau dans la discipline et participe à leur gestion avec une contribution de 0.25 dollar par semaine.

«Avant l'installation de ce système, les villageois avaient du mal à se procurer en eau potable», se souvient Olamène



Pour Olamène Charles, le kiosque a pacifié le quartier: les gens ne se battent plus pour l'eau.

Charles, habitante de Janen et mère de trois enfants. «Le seul point d'eau qui existait ne suffisait pas pour approvisionner tout le monde. Il était d'autant plus difficile d'avoir accès au point d'eau lors des saisons sèches où le débit était très faible. Souvent, le point d'eau était monopolisé par le premier venu, et c'était comme la jungle, où primait la raison du plus fort», poursuit Olamène Charles. Aujourd'hui, elle apprécie par-dessus tout le fait que l'eau coule toute l'année, même pendant la saison sèche, et est traitée en permanence. «Nous sommes protégés des infections qui se transmettent par l'utilisation d'eaux souillées», se réjouit-elle.

UNE DOULOUREUSE PRISE DE CONSCIENCE

L'épidémie de choléra qui a frappé Haïti en 2010 a ouvert les yeux des autorités et de la population sur l'importance de disposer d'un système d'approvisionnement en eau potable qui fonctionne toute l'année et soit régulièrement contrôlé. Les agents pathogènes du choléra se propagent le plus souvent par de l'eau souillée par des bactéries fécales. En Haïti, où les gens font souvent leurs besoins dans la nature, l'épidémie s'est propagée comme une traînée de poudre: 700'000 personnes ont été contaminées et 8570 ont trouvé la mort. Olamène Charles est convaincue que son village a été épargné par le cho-

léra uniquement parce que l'approvisionnement en eau y fonctionnait bien et que personne n'a dû puiser de l'eau potable dans la rivière voisine: «Nous avons vu ma mère souffrir du choléra. Elle vit dans une communauté voisine à la nôtre. J'ai eu très peur de la perdre».

UNE GRANDE AVANCÉE POUR LES FILLES ET LES FEMMES

A Janen, la construction du kiosque à eau a amélioré la vie des jeunes femmes avant tout. Traditionnellement, ce sont elles qui doivent aller chercher l'eau et la transporter, souvent sur de longues distances. Wadeline Pierre, 15 ans, est soulagée car sa maison est située juste en face d'un kiosque à eau: «Nous avons toujours l'eau à notre disposition. Je n'ai plus mal au dos à cause du poids du seau et je suis moins fatiguée en classe, ce qui m'a permis d'améliorer mes notes au niveau scolaire.»

Agée de 37 ans, Maude Mondesir est la trésorière du comité en charge de l'eau à Janen. Elle constate des améliorations: «La mise à disposition de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement commence à transformer les conditions de vie de la population. Il n'y a presque plus de conflits entre les membres de la communauté.» Mais à ses yeux, le changement le plus radical est l'allègement du travail des femmes: «Vu que l'accès à l'eau est facile, les femmes ont plus de temps pour s'adonner à leurs familles et, pour certaines, à leurs petits commerces. De plus, les fillettes ont plus de temps libre, donc elles se concentrent plus sur leur éducation scolaire.»



«Le projet aide les autorités à mettre sur pied un système opérationnel d'approvisionnement en eau aux niveaux local et national», se félicite Clervil Henrissaint, représentant de l'autorité locale en charge de l'eau dans l'Artibonite.

PROJETS DE LA DDC DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET AGENDA NATIONAL DE RÉFORMES

D'ici 2015, quelque 36'000 personnes en situation de précarité devraient avoir accès à de l'eau potable, des installations sanitaires de base et des latrines dans les communes de Verrettes, de La Chapelle (Bas-Artibonite) et de Savanette (Bas-Plateau Central), grâce au soutien de la DDC. Parallèlement, tout est mis en place pour que les systèmes puissent être remis entre les mains des responsables locaux.

Pour mener à bien ses projets, la DDC entretient des relations de travail étroites avec la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), instituée par une loi en 2009. L'objectif de ce dialogue est de tirer des enseignements des projets de Verrettes, de La Chapelle et de Savanette, de les intégrer dans l'agenda national de réformes et, partant, d'améliorer l'approvisionnement national en eau. Il s'agit de donner aux services publics les moyens de proposer davantage de prestations décentralisées.

Les projets d'approvisionnement en eau attachent une attention particulière à ce que les femmes s'impliquent davantage dans l'exploitation et la maintenance des systèmes et participent activement aux comités d'administration. Les premiers succès ne se sont pas fait attendre. Depuis 2011, la part des femmes responsables de la distribution de l'eau aux kiosques est passée de 42% à 48%. Plus de femmes font partie des comités de gestion des eaux, et leur participation a grimpé de 33% à 54%. Alors que la présidence des comités n'était occupée initialement que par des hommes, ces postes sont désormais assurés par des femmes à raison de 10%. De même, la fonction de trésorier est désormais l'apanage des femmes dans les comités récemment constitués.

donnée aux communautés montrant une forte volonté de participer aussi bien aux travaux de construction qu'à l'entretien.» Avant de construire un puits, un réservoir et des canalisations dans un village, des collaborateurs du projet procèdent à une étude de faisabilité, en veillant à impliquer la population locale. Avant le premier coup de pioche, les futurs utilisateurs du système doivent confirmer par écrit qu'ils ne considèrent pas l'eau comme un cadeau, et qu'ils sont prêts à payer pour en bénéficier. Ils doivent également verser deux cotisations d'avance. Une contribution propre est requise lors de la construction déjà. Elle représente en général de 5% à 10% des coûts de réalisation, et peut prendre la forme de main d'œuvre, de matériaux ou d'apports financiers.

De plus, rien ne peut se faire sans les Comités d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (CAEPA), ni lors de la construction, ni ultérieurement lors de l'exploitation et de l'entretien des installations. Les membres des CAEPA, généralement au nombre de sept, sont élus par la population villageoise. Mathias Pierre précise: «Les comités représentent les usagers vis-à-vis des autorités. Ils ont pour rôle principal de gérer le système d'eau, dont l'entretien des sources, des réservoirs et des kiosques. De plus, ils ont la charge de sensibiliser les populations à la protection des sources et au paiement des services d'approvisionnement.» Les CAEPA rendent compte aux villageois. Tous les six mois, ils établissent un décompte des recettes et des dépenses.

L'EAU POTABLE A UN PRIX

La responsabilité est le principe qui sous-tend chaque projet d'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales. Expert local en eau, Mathias Pierre travaille depuis des années pour HELVETAS Swiss Intercooperation. Sa priorité est de garantir la pérennité des systèmes d'approvisionnement en eau: «La participation active des communautés a une importance fondamentale pour la durabilité des systèmes. Donc, la priorité est

DU CHLORE CONTRE LE CHOLÉRA

Afin de lutter contre le choléra, la DDC soutient la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) pour les opérations de contrôle et d'amélioration de la qualité de l'eau potable dans tout le pays. Le système de chloration «Hypo-chlore» a été développé en Haïti, puis breveté et introduit avec succès à ce jour dans 59 systèmes ruraux d'approvisionnement en eau. Sur le terrain, des techniciens vérifient la qualité de l'eau et envoient les résultats par SMS à des centres régionaux pour que des mesures correctrices puissent être prises le cas échéant.



Le traitement de l'eau au chlore est l'une des tâches centrales du comité de gestion de l'eau. Il permet de détruire les bactéries du choléra et d'autres agents infectieux.



On analyse la teneur en chlore de l'eau.



Les femmes participent activement dans les comités locaux de l'eau. La protection des sources est faite grâce à une clôture et à la plantation d'arbres. Aujourd'hui le débit de la source de Janen a quadruplé.

L'AUTOFINANCEMENT, UN BUT ENCORE LOINTAIN

Dans tous les projets d'eau potable soutenus par la DDC en Haïti, l'autofinancement durable de l'exploitation et de l'entretien des systèmes reste un objectif encore lointain. En moyenne, les cotisations des utilisateurs couvrent à peine

25% des frais d'exploitation. Dans les régions rurales d'Haïti, les municipalités ne disposent ni de l'expertise technique ni des ressources financières nécessaires pour construire et exploiter les systèmes d'eau potable. L'expérience accumulée avec la réalisation des projets doit maintenant permettre aux autorités de développer une stratégie pour le secteur de l'eau potable et de définir les tarifs pour l'approvisionnement en eau dans les campagnes.

partis sur le territoire communal. Quant à l'exploitation technique des systèmes, la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) aide les communes rurales en mettant à leur disposition des Techniciens Eau Potable et Assainissement Communal (TEPAC).



Wadeline Pierre au kiosque à eau: moins de temps pour aller chercher de l'eau, plus de temps à consacrer à la famille.

L'expérience montre à quel point il est important de constituer les comités de gestion de l'eau dès le lancement des projets: «Le processus de mise en place des CAEPA est initié avant le démarrage de la construction des systèmes pour permettre aux futurs usagers de bien comprendre leur implication dans l'exécution des travaux, de même que leur rôle dans la gestion et l'exploitation de ces systèmes», explique Mathias Pierre. Il est également primordial de définir soigneusement les caractéristiques techniques avant de passer à la phase de réalisation. Celles-ci sont établies en collaboration avec la mairie, le Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC), les instances décentralisées de l'autorité centrale et les populations villageoises. Les plans se fondent sur les ressources en eau disponibles et les comparent aux besoins de la population. Ensuite, les priorités sont fixées et les différents réseaux et pompes ré-

IMPRESSUM

Publication

Direction du développement et de la coopération DDC
Division Amérique latine et Caraïbes
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne
Téléphone: +41 31 322 00 00
E-Mail: info@deza.admin.ch, www.deza.admin.ch

Photos

Claudine André, DEZA Haïti
DINEPA

Information supplémentaire

www.cooperation-suisse.admin.ch/haiti

Cette publication est également disponible en allemand, anglais et espagnol.